

ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU CANADA (CSLA-AAPC) MÉDAILLE DE L'ENSEIGNEMENT

Objectif

La Médaille de l'enseignement CSLA-AAPC souligne l'apport substantiel et significatif d'une personne à la cause de l'éducation en architecture de paysage.

Admissibilité

Les candidats doivent être des enseignants universitaires à plein temps ou émérites en architecture de paysage inscrits à une université canadienne, et ils doivent avoir contribué de façon soutenue et significative à un programme d'éducation dans ce même domaine.

Fréquence

Une seule médaille peut être accordée chaque année.

Mise en candidature

Tout membre de l'AAPC et toute association constituante de l'AAPC, tout organisme associé à l'AAPC ou des étudiants inscrits à un programme agréé d'architecture de paysage peuvent présenter une mise en candidature.

L'ensemble des documents de candidature doit être envoyé électroniquement au plus tard à 17 h HNE, le 30 avril 2010 à executivedirector@csla.ca et inclure les éléments suivants :

- une lettre d'accompagnement (un maximum de 1000 mots) justifiant l'attribution éventuelle la médaille au candidat et qui décrit comment l'éducateur a contribué de façon significative à l'éducation en architecture de paysage;
- une photo du candidat (si possible), en format jpg 300 dpi;
- un *curriculum vitae*;
- des documents justificatifs additionnels (un maximum de cinq pages) susceptibles de mettre en valeur les contributions du candidat (correspondants aux critères de sélection);
- ses citations tirées d'écrits signés par le candidat, grandes lignes du programme innovateur (la table des matières suffira); et
- un minimum de trois (3) et un maximum de cinq (5) lettres d'appui mettant en valeur l'excellence en enseignement du candidat. Les mises en candidature présentées par des étudiants doivent inclure des lettres d'autorisation de membres de l'AAPC.

P.O./C.P. Box 13594
Ottawa, Ontario
Canada K2K 1X6

Toll free / Sans frais: 1-866-781-9799
Fax / Télécopieur: 1-866-871-1419
Email / Courriel: info@csla.ca
Web Site / site Web: www.csla.ca

Critères de sélection

- La Médaille de l'enseignement sera remise à une personne s'étant illustrée par les caractéristiques suivantes : la démonstration de l'excellence de l'enseignement en classe du point de vue commun des étudiants et de ses pairs; la démonstration de son engagement à la croissance et au développement des étudiants;
- sa disponibilité constante pour conseiller et guider les étudiants;
- son recours à des méthodes et techniques d'enseignement innovatrices;
- son intégrité personnelle;
- la promotion de la profession d'architecture de paysage à l'aide de contributions académiques en classe et hors cours;
- la publication régulière de livres, journaux ou articles contribuant à l'avancement de l'ensemble des connaissances de la profession;
- sa participation active au sein de la communauté locale pour l'amélioration du profil de la profession; et
- la démonstration d'une passion et d'un réel enthousiasme pour la profession d'architecture de paysage.

Sélection

Chaque mise en candidature est jugée selon la façon dont le dossier de mise en candidature réussit à démontrer l'étendue de la contribution du candidat à l'éducation en architecture de paysage. Les mises en candidature sont évaluées individuellement et non pas en compétition les unes contre les autres. Le comité du prix Médaille de l'enseignement se réserve le droit de demander de l'information additionnelle sur les candidats si cela s'avère nécessaire en cours de délibérations. Le comité du prix Médaille de l'enseignement étudiera toutes les mises en candidature et ne recommandera pas plus de deux candidats au Conseil d'administration (CA) aux fins de sélection ultime. La décision du CA est prise par vote secret.

Annonce et remise de la récompense

La présidente communiquera avec le lauréat ou la lauréate et l'invitera à assister au dîner du Congrès annuel de la CSLA/AAPC au cours duquel la médaille lui sera remise. L'annonce de la attribution de la médaille sera publiée dans le *Bulletin* de la CSLA/AAPC, émise par communiqué de presse et affichée sur le site Web csla.ca en plus de la présentation à l'événement.

P.O./C.P. Box 13594
Ottawa, Ontario
Canada K2K 1X6

Toll free / Sans frais: 1-866-781-9799
Fax / Télécopieur: 1-866-871-1419
Email / Courriel: info@csla.ca
Web Site / site Web: www.csla.ca